



Déclaration de mission et de valeur

Le Trianon et l'Elysée Montmartre, salles historiques du quartier de Montmartre, sont deux salles de spectacles qui ont la volonté de continuer à faire vivre le Paris festif.

Salles historiques ancrées dans la modernité et attachées aux musiques actuelles, elles reçoivent des événements ouverts au public de types concerts ou spectacles d'humour.

Proposer différents artistes avec différents styles musicaux nous permet d'accueillir un public varié qui pourra s'amuser, danser et même prendre un verre au sein de nos établissements.

La modularité/flexibilité des salles permet aussi d'accueillir différents types de clients du secteur privé comme public pour des séminaires, showroom, défilé de mode, cocktail, dîner, soirée dansante... avec la possibilité de choisir leurs prestataires. La mise à disposition des salles et des équipes techniques permet d'accueillir ces publics variés dans les meilleures conditions d'accessibilité et accompagner toutes typologie d'organisateur d'événements dans nos lieux est notre mission quotidienne.

Le Trianon et l'Elysée Montmartre s'engage à respecter les valeurs fondamentales qui ont été déterminées par la direction et validées par l'ensemble des collaborateurs :

- **L'indépendance** : nous sommes une société privée qui peut agir et réagir vite
- **L'accueil et la convivialité** : que ce soient des collaborateurs, salariés intermittents comme des prestataires et des clients
- **L'autonomie** dans le travail. La possibilité d'engager de nouveaux projets
- **La confiance** envers les équipes et la confiance que le client nous porte. Indispensable pour la réalisation de beaux projets et la fidélisation des clients comme des équipes.

Le Trianon et l'Elysée Montmartre s'engagent aussi à intégrer de façon transversale les principes du développement durables dans toutes ses actions :

- **Le devoir d'inclusion** : en mobilisant régulièrement et de manière adaptée l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes avec comme objectif de mieux connaître leurs besoins, attentes et points de vue. Il s'agit ici de déployer un dialogue fructueux visant entre autres à alimenter notre stratégie, améliorer en continue notre approche de la RSE et apporter une contribution active à l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans l'ensemble de nos activités ;
- **Le devoir de vigilance** : en surveillant attentivement, de manière proactive et dynamique les impacts environnementaux, sociaux et économiques associés à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de notre démarche tout en mettant en place des mécanismes de suivi et de révision pour s'assurer que les actions sont en ligne avec les objectifs de durabilité fixés. La mise en œuvre de ce principe implique une montée en compétence des équipes sur ces différents sujets au travers d'actions de formation et de sensibilisation.
- **Le devoir d'intégrité** : en assurant le maintien de normes éthiques élevées tout au long du processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des activités et en garantissant que toutes décisions sont prises de manière intègre, objective, transparente et honnête.
- **Le devoir de transparence** en garantissant la transmission d'informations et de données fiables et complètes relatives à nos actions, pratiques, impacts et engagements en matière de durabilité. Cette communication sincère doit permettre à nos parties prenantes de disposer d'éléments les amenant à prendre des décisions éclairées et proportionnées.